

# RAPPORT SUR LES FACTEURS ESG ACTIONS DES MARCHÉS ÉMERGENTS T2 2025

## MESURES ESG

Statistiques	Portefeuille	MSCI MÉ
E Émissions carbone (t CO <sub>2</sub> /G\$)	57	216
E Intensité carbone (t CO <sub>2</sub> /ventes)	89	296
E Utilisation de l'eau (m <sup>3</sup> /M\$ de revenu)	5 061	19 410
E Taux de recyclage des déchets	68 %	69 %
E Couverture émissions de CO <sub>2</sub> (divulgation)	96 %	94 %
E Utilisation des énergies renouvelables	15 %	15 %
S Taux de mortalité par 100 000 employés	1,4	1,7
S Diversité de genre de la direction	27 %	25 %
S Écart salarial (USD)	205	169
S Accès à des produits à bas prix	24 %	21 %
G Indépendance des membres du CA	54 %	52 %
G Rémunération liée au développement durable	27 %	29 %
G Diversité du CA	20 %	18 %

Les calculs sont basés sur la portion investie du portefeuille seulement. Source : LSEG, 30 juin 2025

## PLACEMENTS À RISQUE ESG ÉLEVÉ (40+, CCC)

Titre	Pays	Secteur	Position active	Risque ESG	Notation ESG
PDD HOLDINGS	Chine	Consommation discrétionnaire	-0,07 %	28,9	CCC

Remarque : Exclut les titres détenus indirectement par des fonds négociés en bourse (FNB) ou des contrats à terme.

Source : Sustainalytics, MSCI, 30 juin 2025

## Engagement actionnarial au cours du trimestre

Notre partenaire Æquo a entamé une nouvelle démarche d'engagement auprès de la société Emaar Properties, un promoteur immobilier basé à Dubaï, aux Émirats arabes unis. Le premier échange avec la compagnie a été productif, portant principalement sur les droits de la personne et le climat. Bien que la compagnie soit en train de structurer progressivement son approche sur ces deux questions, ses engagements restent trop vagues pour l'instant.

Titre	Pays	Secteur	Position actuelle
Emaar Properties	Émirats arabes unis	Immobilier	Neutre

L'empreinte carbone du portefeuille reste nettement inférieure à celle de son indice de référence, tant en matière d'émissions que d'intensité, avec une intensité inférieure de 70 % à l'indice.

À la fin du trimestre, aucun titre en portefeuille présentait un risque ESG sévère du côté de Sustainalytics comparativement à un titre à la fin du trimestre précédent. Une seule entreprise présentant un score élevé chez MSCI (CCC) était présente dans le portefeuille, soit un titre de moins qu'à la fin du trimestre précédent. Ce titre représente un poids de 0,8 % dans le portefeuille alors que l'indice est composé de titres à risque ESG sévère des deux fournisseurs de données dans une proportion de 6,7 %.

PDD Holdings est toujours détenu dans le portefeuille et ses notations restent inchangé. La maison mère de Temu est impliquée dans plusieurs controverses liées à ses pratiques commerciales, entre autres concernant la vente de produits dangereux ou interdits sur leur plateforme ainsi que ses pratiques publicitaires. L'entreprise fait l'objet de plusieurs poursuites sur ces questions, notamment de la part de l'Union Européenne. Ses pratiques de gouvernance sont aussi à la traîne, avec un manque de membres indépendants sur son conseil.

La position dans Hyundai Motor a été liquidée au cours du dernier trimestre. Le titre se retrouvait dans la catégorie de risque sévère chez MSCI. Dans le contexte actuel de ralentissement de la croissance mondiale de ventes automobiles et des risques tarifaires, l'exposition au titre a été retirée. Hanwha Aerospace, en revanche, a vu sa notation ESG s'améliorer. L'entreprise a renforcé ses initiatives en matière de gestion des risques climatiques et a mis en place des mesures pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre. Ses activités liées à la défense respectent notre positionnement dans la matière.

## POINTS À AMÉLIORER :

### Droits de la personne dans la chaîne d'approvisionnement

- Adopter une politique formelle sur les droits de la personne, alignée sur les normes internationales.
- Réaliser une évaluation des risques liés aux droits humains auprès de ses nombreux sous-traitants.
- Améliorer la transparence et la divulgation d'information en lien avec la ligne de dénonciation confidentielle en place.

### Crise climatique

- Divulguer ses émissions carbone de scope 3 et adopter une stratégie de réduction des émissions de scope 1, 2 et 3 comprenant des cibles claires.

## La Pologne délaisse de plus en plus rapidement le charbon

Pour la première fois, la Pologne a produit plus d'électricité à partir de sources renouvelables que de charbon au mois de juin 2025. Cette avancée majeure a été rendue possible principalement grâce à l'énergie éolienne et solaire, marquant un tournant important dans le paysage énergétique du pays.

Par exemple, la capacité de production d'électricité à partir d'énergie solaire installée est de 23 GW, soit plus de trois fois la cible pour 2030 établie en 2021. Le conflit en Ukraine a joué un rôle de catalyseur en obligeant le pays à trouver des sources d'énergie alternatives pour remplacer le pétrole et le gaz russe. À cette époque, des subventions avaient été bonifiées pour inciter les ménages polonais à installer des panneaux solaires sur leur toiture.

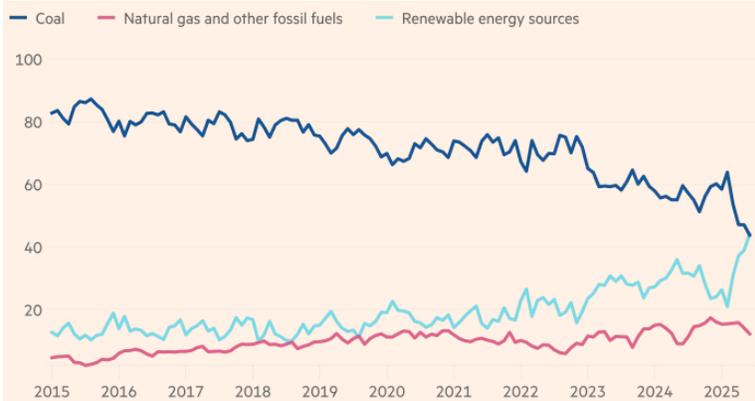
Malgré cette progression, la Pologne reste l'un des plus grands producteurs de charbon en Europe et demeure le pays le plus dépendant du charbon au sein de l'Union européenne. Ceci étant dit, le gouvernement accélère ses efforts pour décarboner le réseau électrique national. Il soutient des projets d'envergure, notamment le développement de parcs éoliens en mer et la construction de la première centrale nucléaire du pays, en partenariat avec Westinghouse et Bechtel.

Toutefois, à l'heure actuelle, des quantités importantes d'énergie renouvelable sont gaspillées étant donné que la mise à niveau des infrastructures énergétiques n'a pas suivi les rapides ajouts de capacité au cours des dernières années. La Pologne prévoit donc investir massivement dans la modernisation de ses infrastructures énergétiques. D'importantes ressources seront consacrées à l'expansion des lignes de transmission et à l'amélioration des capacités de stockage d'énergie, dans le but d'absorber la nouvelle capacité et d'avoir un réseau électrique plus résilient posant ainsi les bases d'un système électrique plus résilient et durable.

Deux titres polonais dans l'indice MSCI des marchés émergents sont présentement bannis de la stratégie étant donné qu'ils produisent une partie non-négligeable de leur électricité à partir d'installations thermiques au charbon : PGE Polska Grupa Energetyczna et Orlen Spolka Akcyjna. Le mouvement de sortie du charbon pourrait éventuellement nécessiter des investissements importants de la part de ces firmes, augmenter leurs coûts en énergie ou encore diminuer la valeur de certains de leurs actifs.

Source de toutes les données et de tous les renseignements : DGIA, 30 juin 2025, sauf indication contraire.

### Les énergies renouvelables ont représenté 44 % de la production d'électricité en Pologne



Source : Forum Energii, Financial Times, 3 juillet 2025

### TITRES POLONAIS EXCLUS DE LA STRATÉGIE

Titre	Pays	Secteur	Poids dans l'indice	% capacité de production au charbon
PGE Polska Grupa Energetyczna	Pologne	Services collectifs	0,03 %	88,34 %
Orlen Spolka Akcyjna	Pologne	Énergie	0,15 %	37,26 %

Ce document est présenté à des fins d'information et d'illustration seulement. Il est destiné à fournir un exemple des capacités de gestion des investissements de la DGIA et ne doit pas être interprété comme un conseil en investissement ou comme une recommandation d'achat ou de vente de titres ou d'adoption d'une stratégie d'investissement particulière. Les opinions exprimées sur les placements et les marchés peuvent changer à tout moment sans préavis. Le présent document ne doit pas être considéré ou utilisé comme une offre ou une sollicitation d'achat de parts d'un fonds ou d'un autre titre dans un territoire donné. Les opinions exprimées dans le présent document représentent les opinions actuelles et de bonne foi de la DGIA au moment de la publication et sont fournies à des fins limitées, ne constituent pas des conseils d'investissement définitifs et ne doivent pas être utilisées comme tels. L'information présentée dans le présent document a été élaborée à l'interne et/ou obtenue de sources jugées fiables; toutefois, la DGIA ne garantit pas l'exactitude, la pertinence ou l'intégralité de cette information. Toutes les recommandations de la DGIA n'ont pas été ou ne seront pas rentables. Ce matériel est destiné à des personnes qui, selon la DGIA, ont des motifs raisonnables de croire qu'elles peuvent communiquer avec une autre personne et ne doivent pas être reproduites, distribuées ou transmises à une autre personne sans le consentement écrit de la DGIA. Les données de MSCI présentées ne peuvent être reproduites ou utilisées à d'autres fins. L'entreprise MSCI ne fournit aucune garantie; elle n'a ni préparé ni approuvé ce rapport et n'a aucune responsabilité en vertu des présentes.

©2024 Sustainalytics. Tous droits réservés.

Les informations, méthodologies, données et opinions contenues ou reflétées ici sont la propriété de Sustainalytics et/ou des fournisseurs de contenu, destinées à un usage interne et non-commercial et ne peuvent être copiées, distribuées ou utilisées d'aucune autre manière, y compris par le biais d'une citation, sauf avec un accord écrit explicite.

Elles sont fournies à titre informatif seulement et (1) ne constituent pas une approbation d'un produit, d'un projet ou d'une stratégie d'investissement, ni une prise en compte de questions environnementales, sociales ou de gouvernance particulières dans le cadre d'une stratégie d'investissement; (2) ne constituent pas un conseil d'investissement, ni un avis d'expert ou une lettre d'assurance négative; (3) ne font pas partie d'un quelconque programme d'investissement; (3) ne font pas partie d'une offre et ne constituent pas une offre ou une indication d'achat ou de vente de titres, de sélection d'un projet ou de réalisation d'une quelconque transaction commerciale; (4) ne constituent pas une évaluation de la performance économique de l'émetteur, de ses obligations financières ou de sa solvabilité; (5) ne remplacent pas les conseils d'un professionnel; (6) les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs; (7) n'ont pas été soumises à des organismes de réglementation compétents et n'ont pas été approuvées par ceux-ci.

Elles sont basées sur des informations rendues disponibles par l'émetteur et/ou des tiers, sujettes à des changements en continu et ne sont donc pas garanties quant à leur qualité marchande, leur exhaustivité, leur exactitude, leur mise à jour ou leur pertinence pour un usage particulier. Les informations et les données sont fournies « tel quel » et reflètent l'opinion de Sustainalytics à la date de leur élaboration et de leur publication.

Ni Sustainalytics ni aucun de ses fournisseurs de contenu n'acceptent de responsabilité pour les dommages résultant de l'utilisation des informations, données ou opinions contenues dans le présent document, ou de l'utilisation des informations résultant de l'application de la méthodologie, de quelque manière que ce soit, sauf lorsque la loi l'exige explicitement.

Toute référence aux noms des fournisseurs de contenu est une reconnaissance appropriée de leur propriété et ne constitue pas un parrainage ou une approbation de la part de ces propriétaires. Une liste de nos fournisseurs de contenu et de leurs conditions d'utilisation respectives est disponible sur notre site web. Pour plus d'informations, visitez le site <http://www.sustainalytics.com/legal-disclaimers>.

Sustainalytics peut recevoir une rémunération pour ses notations, ses opinions et d'autres produits, notamment de la part d'émetteurs, d'assureurs, de garants et/ou de souscripteurs de titres de créance, ou d'investisseurs, par l'intermédiaire de différentes unités commerciales. Sustainalytics estime avoir mis en place des mesures appropriées pour préserver l'objectivité et l'indépendance de ses opinions. Pour plus d'informations, consultez les documents de gouvernance ou contactez [compliance@sustainalytics.com](mailto:compliance@sustainalytics.com).